

**INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

I B P T

**Comparaison nationale des tarifs des services de télécommunications en
Belgique [Tarifs appliqués le 3 juin 2013]**

À la demande de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier Ministre, Ministre de
l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord.

TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	3
1. Contexte	3
2. Mises en garde méthodologiques	3
3. Offres incluses.....	4
4. Frais inclus	5
5. Résultats	6
RESULTATS PAR SERVICE ETUDIE	7
1. Téléphonie mobile.....	7
1.1. Téléphonie mobile postpaid.....	8
1.1.1. Profil 1 : Faible consommation postpaid.....	8
1.1.2. Profil 2 : Peu d'appels, nombreux SMS et données postpaid	9
1.1.3 Profil 3 : Consommation moyenne postpaid avec données.....	10
1.1.4 Profil 4 : Utilisation du smartphone postpaid	11
1.2. Téléphonie mobile prepaid	12
1.2.1. Profil 1 : Faible consommation prepaid	12
1.2.2 Profil 2 : Consommation moyenne prepaid	13
1.2.3. Profil 3 : Smartphone jeunes prepaid.....	14
2. Téléphonie fixe	16
2.1 Profil 1 : Faible consommation	17
2.2. Profil 2 : Consommation moyenne, heures creuses et week-end	18
2.3. Profil 3 : Consommation moyenne, en journée durant la semaine	19
2.4. Profil 4 : Consommation élevée, heures creuses et week-end	20
2.5. Profil 5 : Consommation élevée, en journée durant la semaine.....	21
3. Internet fixe (postpaid).....	23
3.1. Profil 1 : Faible consommation.....	24
3.2. Profils 2 et 3 : Consommation moyenne	25
3.3 Profil 4 : Consommation élevée	26
4. Pack triple play fixe.....	28
4.1 Profils 1, 2 et 3 : Consommation faible à moyenne avec OU sans exigence en matière de volume	28
4.4 Profil 4 : Consommation élevée	30

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte

1. A la demande du Vice-Premier Ministre Johan Vande Lanotte l'IBPT publie une comparaison tarifaire nationale.
2. Les opérateurs ont été étroitement associés à la présente comparaison nationale des tarifs de télécommunications en Belgique. Ils ont en particulier eu l'occasion de commenter la méthodologie appliquée par l'IBPT pour entrer les profils de consommation dans le simulateur tarifaire et de formuler des remarques sur les résultats de la comparaison concernant leurs propres plans tarifaires.

2. Mises en garde méthodologiques

3. Cette comparaison nationale porte exclusivement sur les aspects tarifaires des produits actuellement offerts sur le marché résidentiel belge des télécommunications, à l'exclusion notamment de toute considération concernant la qualité de service¹ ou des fonctionnalités connexes². Les classements des différents produits et opérateurs présentés dans cette comparaison sous forme de graphiques ne préjugent aucunement de la qualité de service correspondant à ces produits. Il est possible que les attentes d'un consommateur déterminé soient mieux rencontrées par un produit un peu plus cher mais incluant des fonctionnalités additionnelles ou offrant une meilleure qualité de service (par exemple la disponibilité d'un service de helpdesk).
4. Les résultats présentés reflètent la situation du marché au moment de la photographie prise le 3 juin 2013 sur la base des plans tarifaires activés dans le simulateur tarifaire www.meilleurtarif.be. Par photographie, il convient d'entendre qu'à la date précitée, l'IBPT a entré les profils de consommation dans le simulateur tarifaire et analysé les résultats produits à cette date. Le marché étant très dynamique, la comparaison des plans offerts par les opérateurs peut varier rapidement en fonction notamment des multiples promotions et du lancement de nouveaux plans tarifaires. Cela signifie donc que toute publication d'une comparaison des tarifs risque de contenir des plans tarifaires dépassés par l'évolution très rapide du marché.
5. L'attention est attirée sur le fait que la durée d'engagement contractuel peut varier selon les opérateurs et les produits : dans certains cas, il peut s'agir de contrats à durée indéterminée, résiliables sans frais à tout moment, tandis que d'autres contrats ne peuvent être résiliés sans frais qu'après le délai légal de six mois.

¹ Par exemple la couverture géographique des réseaux mobiles ou la corrélation entre vitesses réelles et vitesses nominales pour les produits d'accès large bande.

² Par exemple : les possibilités d'identification du numéro d'appel et d'appels en conférence en téléphonie ; l'accès à des points Wi-Fi, les anti-virus et la mise à disposition de boîtes mail pour les produits large bande ; le mode « multiscreen », les fonctionnalités du décodeur (double tuner, disque dur), les bouquets thématiques et la VoD en télévision numérique.

3. Offres incluses

6. Cette comparaison ne concerne que les produits de télécommunications destinés aux consommateurs privés résidentiels et ne préjuge donc en rien de la situation pour les utilisateurs professionnels et les entreprises auxquels les opérateurs proposent d'autres produits spécifiques.
7. Les résultats présentés sont basés sur des profils de consommation standards. Il va de soi qu'un consommateur réel peut avoir un profil de consommation différent et que la comparaison des offres sur le marché peut conduire, pour un usager réel, à des résultats qui s'écartent substantiellement de ceux qui sont présentés dans la comparaison.
8. Le point de départ de cette comparaison nationale des tarifs a été la comparaison internationale avec les pays voisins effectuée par l'IBPT en 2012. Ce sont donc en principe les mêmes profils de consommation, fondés initialement sur les profils de l'OCDE, qui ont été pris en considération mais certaines adaptations ont été effectuées dans le déroulement du projet pour mieux correspondre aux spécificités du marché belge et rencontrer certains commentaires des opérateurs.
9. Dans un souci de neutralité, cette comparaison présente l'ensemble de l'offre commerciale belge sans préjuger de la couverture territoriale de tel ou tel opérateur. Il est à noter que certains opérateurs ont une couverture territoriale partielle ne desservant pas l'entièreté du territoire national de la Belgique (couverture régionale, couverture communale, couverture locale, ...). Il est donc indispensable que l'utilisateur résidentiel vérifie la disponibilité effective du service fixe pour la localisation géographique de son raccordement avant de s'engager auprès d'un opérateur.
10. Dans cette première version de la comparaison, les services suivants ont été pris en considération : services mobiles avec abonnement, services mobiles à prépaiement, téléphonie fixe, accès large bande à l'Internet et offres combinées de type pack triple play fixe (c'est-à-dire téléphonie fixe + accès large bande fixe + télévision numérique). Les profils de consommation définis visent à simuler un large éventail d'utilisations différentes de services de télécommunications. Il va de soi qu'à l'occasion d'éventuelles futures comparaisons des tarifs en Belgique, ces profils pourraient, le cas échéant, faire l'objet de certaines adaptations en vue de mieux correspondre à l'évolution du marché et des besoins des consommateurs³.
11. Les résultats présentés tiennent compte des éléments dynamiques du marché c'est-à-dire des options tarifaires (« add-ons ») et des promotions qui étaient en vigueur et activés dans le simulateur tarifaire le jour de la photographie du marché opérée par l'IBPT. On entend par option tarifaire ou add-on un complément de service qui peut être activé, généralement moyennant paiement supplémentaire, permettant au client d'obtenir une certaine quantité de minutes d'appels, de messages SMS ou de données. Une promotion correspond à un avantage accordé à un nouveau client, pour autant qu'il souscrive le contrat avant une certaine date, sur les conditions normales du produit : il s'agit en général soit d'une réduction sur le montant de l'abonnement accordée pendant un certain nombre de mois, soit, dans le cas de produits fixes, de réductions des frais d'installation et/ou d'activation (par exemple offertes gratuitement). Dans certains cas, l'obtention de la promotion peut être dépendante de conditions additionnelles, comme par exemple la souscription du contrat via le Web.

³ A titre d'exemples de possibles évolutions futures, on peut citer l'accès illimité à l'Internet mobile et les packs intégrant les services mobiles.

12. Dans tous les cas, la comparaison entre les produits est effectuée, comme dans le cas du simulateur tarifaire, pour un utilisateur de type « greenfield », c'est-à-dire sans tenir compte des contrats d'abonnement dont l'utilisateur disposerait éventuellement déjà pour d'autres services. En particulier, il n'est pas tenu compte des éventuelles promotions ou ristournes de fidélité accordées par certains opérateurs à des clients existants qui renouvellent leur contrat. Il n'est pas non plus tenu compte de conditions d'abonnement plus avantageuses qui sont offertes par des opérateurs à des clients déjà existants pour d'autres produits du même opérateur.
13. Au moment de la photographie opérée par cette comparaison nationale, le simulateur tarifaire de l'IBPT contenait les nombres suivants de plans tarifaires correspondant aux différents types de profils de la comparaison internationale : 17 plans de 8 opérateurs en téléphonie fixe, 137 plans de 22 opérateurs en mobile postpayé, 102 plans de 20 opérateurs en mobile prépayé, 49 plans de 12 opérateurs en accès large bande, 18 plans de 7 opérateurs pour les packs triple play. Au total, ce sont donc 323 plans tarifaires qui ont été pris en considération dans cette comparaison nationale.

4. Frais inclus

14. Dans le cas des services fixes (téléphonie fixe, accès fixe large bande à Internet, pack triple play), il n'est pas tenu compte des éventuels coûts spécifiques pour le raccordement⁴ de l'habitation du client dus en sus des frais d'installation du produit en question.
15. Dans le cas des services mobiles, il n'est pas tenu compte des offres incluant la fourniture d'un équipement terminal subsidié par le fournisseur de service.
16. Les graphiques de la comparaison donnent, dans chaque cas, le coût mensuel moyen d'utilisation, exprimé TVA comprise, du produit en question pour le profil de consommation visé. Ce coût mensuel moyen intègre des éléments tels que l'abonnement mensuel, la consommation, les frais d'installation par un technicien⁵ et les frais d'activation⁶, les éventuelles options tarifaires et les promotions.
17. Les éléments non récurrents, comme les frais uniques d'installation et d'activation ou encore les promotions accordant par exemple une réduction de l'abonnement pendant un certain nombre de mois, ont fait l'objet d'un amortissement sur une période de trois ans dans le cas des services fixes et d'une année pour les services mobiles.

⁴ Les frais de raccordement correspondent aux frais éventuels supplémentaires, en plus des frais d'installation du produit en question, qui peuvent être réclamés par certains opérateurs pour réaliser le raccordement physique de l'habitation dans le cas où ce raccordement n'existe pas encore (cas d'une nouvelle construction), et dans la mesure où ces frais de raccordement physique ne sont pas déjà inclus dans les frais d'installation standard du produit.

⁵ En ce qui concerne les frais d'installation, deux cas de figures sont possibles: soit vous souhaitez effectuer l'installation vous-même soit vous souhaitez confier cette tâche à un technicien. Le montant à acquitter sera fonction de ce choix. Dans le cadre de la comparaison nationale, il a été décidé que l'utilisateur optait pour une installation effectuée par un technicien.

⁶ Les frais d'activation correspondent au coût répercuté par l'opérateur pour rendre votre service actif. Ceux-ci sont dus pour tout service de télécommunication comportant un élément fixe mais peuvent faire l'objet d'une réduction ou d'une gratuité par l'action d'une promotion temporaire. Le comparateur tarifaire et la présente comparaison nationale tiennent compte de ces types de frais et de promotion.

5. Résultats

18. Pour chacun des vingt profils de consommation définis par l'IBPT, le graphique correspondant compare le plan tarifaire le moins cher de chaque opérateur, et ce pour un maximum de quinze opérateurs ou fournisseurs de service. L'identification du plan tarifaire le moins cher pour chaque opérateur et chaque profil de consommation a été effectuée sur la base du simulateur tarifaire www.meilleurtarif.be. L'IBPT ne peut être tenu pour responsable d'éventuels plans tarifaires manquants dans le simulateur ou incorrectement encodés. L'IBPT rappelle d'ailleurs que l'introduction correcte par chaque opérateur de tous ses plans tarifaires commercialisés dans cet outil informatique de comparaison constitue une obligation légale dans son chef.
19. Eu égard à la grande complexité des plans tarifaires pour services de télécommunications, un contrôle manuel, consistant à vérifier en détail le coût réel d'utilisation du produit en fonction de toutes ses spécificités et des paramètres du profil de consommation utilisé, a été effectué par l'IBPT de tous les résultats produits par le simulateur aux fins de cette comparaison. Le cas échéant, des corrections ont été apportées à ces résultats lorsque c'était justifié.
20. Certains plans tarifaires, en particulier pour les services mobiles, se déclinent en plusieurs variantes, par exemple selon la durée de l'engagement contractuel du client, la nature des services inclus dans l'abonnement, le montant de la recharge d'une carte prépayée ou encore en cas de souscription au produit via le web. Dans le simulateur tarifaire, de telles variantes d'un même plan tarifaire sont distinguées en faisant suivre la dénomination du plan par la mention appropriée entre parenthèses. Le même procédé a été employé dans la présente comparaison nationale.
21. Pour chaque profil, seuls ont été retenus les plans tarifaires dont le coût mensuel moyen n'est pas supérieur à trois fois le coût mensuel moyen de la moyenne des 3 plans tarifaires les moins chers, et ce en vue d'écarter des résultats des plans tarifaires non pertinents car totalement inadaptés au profil de consommation en question. Pour les profils mobiles, ce critère a conduit à retenir les nombres de plans suivants :
 - Profil 1 postpaid : 15 plans retenus ;
 - Profil 2 postpaid : 6 plans retenus ;
 - Profil 3 postpaid : 15 plans retenus ;
 - Profil 4 postpaid : 7 plans retenus ;
 - Profil 1 prepaid : 15 plans retenus ;
 - Profil 2 prepaid : 15 plans retenus ;
 - Profil 3 prepaid : 5 plans retenus.
22. L'ensemble des 84 plans analysés en services fixes (35 plans en téléphonie fixe, 26 plans en internet fixe et 23 plans en packs triple play) ont quant à eux tous été retenus.

RESULTATS PAR SERVICE ETUDIE

1. Téléphonie mobile

23. Quatre profils de consommation ont été définis pour les services mobiles postpayés avec abonnement :

- Faible consommation : 60 minutes, 50 SMS et pas de données ;
- Smartphone avec peu d'appels : 60 minutes, SMS illimités et 500 MB de données ;
- Consommation moyenne : 120 minutes, 100 SMS et 50 MB de données ;
- Smartphone à usage intensif : 300 minutes, SMS illimités et 1 GB de données.

24. Trois profils de consommation ont été définis pour les services mobiles prépayés par carte :

- Faible consommation prepaid : 50 minutes et 50 SMS ;
- Consommation moyenne prepaid : 100 minutes et 150 SMS ;
- Smartphone pour les jeunes : 20 minutes, SMS illimités et 1 GB de données.

25. Dans tous les profils mobiles, la durée moyenne de tous les appels a été fixée à deux minutes. La moitié des minutes d'appels est émise en heures pleines (« peak ») et la moitié en heures creuses (« off-peak »). La moitié des minutes est émise vers des clients du même opérateur (appels « on-net ») et l'autre moitié vers des clients d'autres opérateurs, tant fixes que mobiles (appels « off-net »).

26. Les tarifs pour les appels et messages SMS internationaux ainsi que les tarifs pour le roaming international ne sont pas pris en considération dans cette comparaison.

27. Les messages MMS ont été exclus de la présente comparaison.

28. Les sms illimités correspondent à 5000 sms /mois.

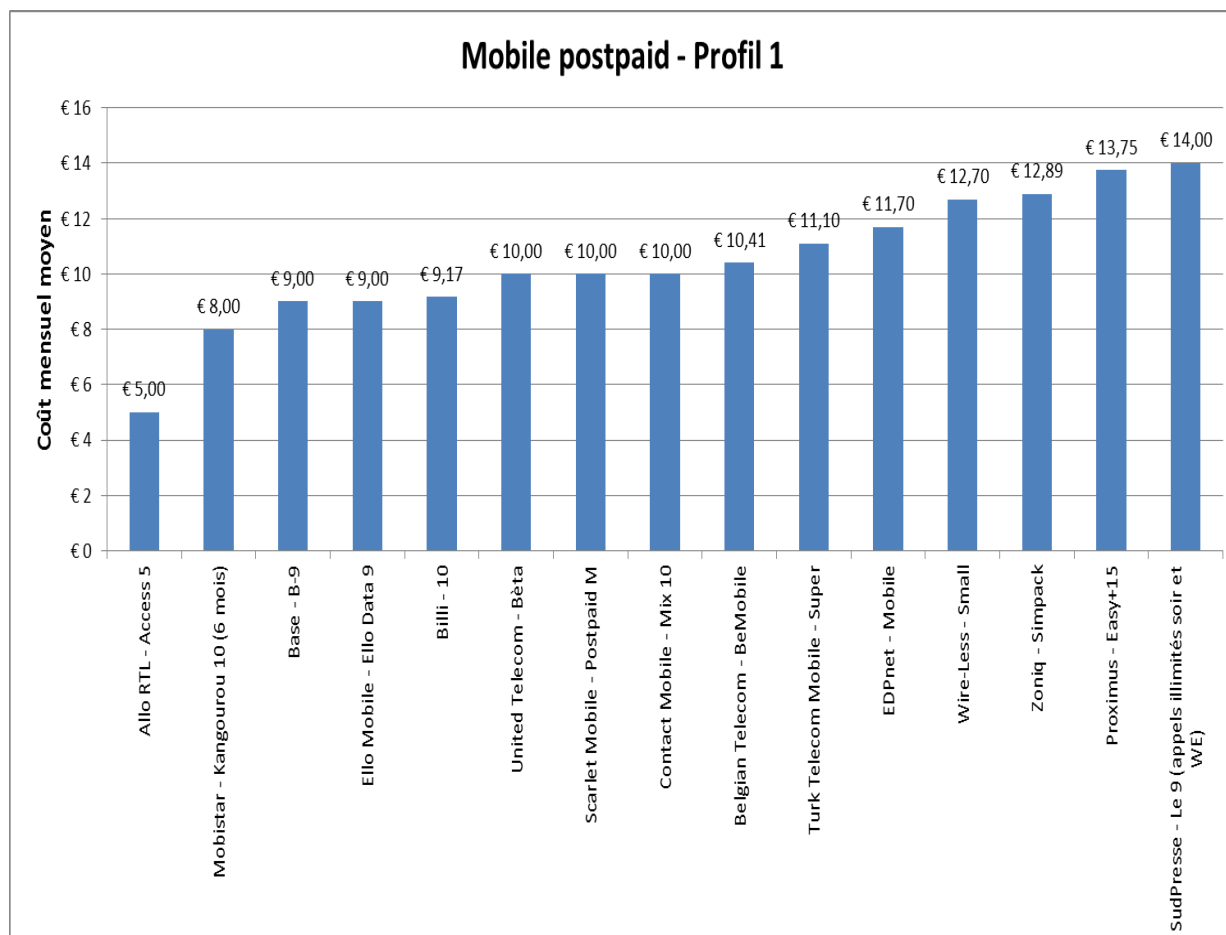
1.1. Téléphonie mobile postpaid

1.1.1. Profil 1 : Faible consommation postpaid

1.1.1.1. Comment se définit le profil ?

Profil 1: Faible consommation : 60 minutes d'appels, 50 SMS, pas de données							
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50%	50%	2 minutes	50	-
50%	On-net	30 minutes	15 minutes	15 minutes			
50%	Off-net	30 minutes	15 minutes	15 minutes			
Total		60 minutes	30 minutes	30 minutes			

1.1.1.2. Le résultat de la comparaison

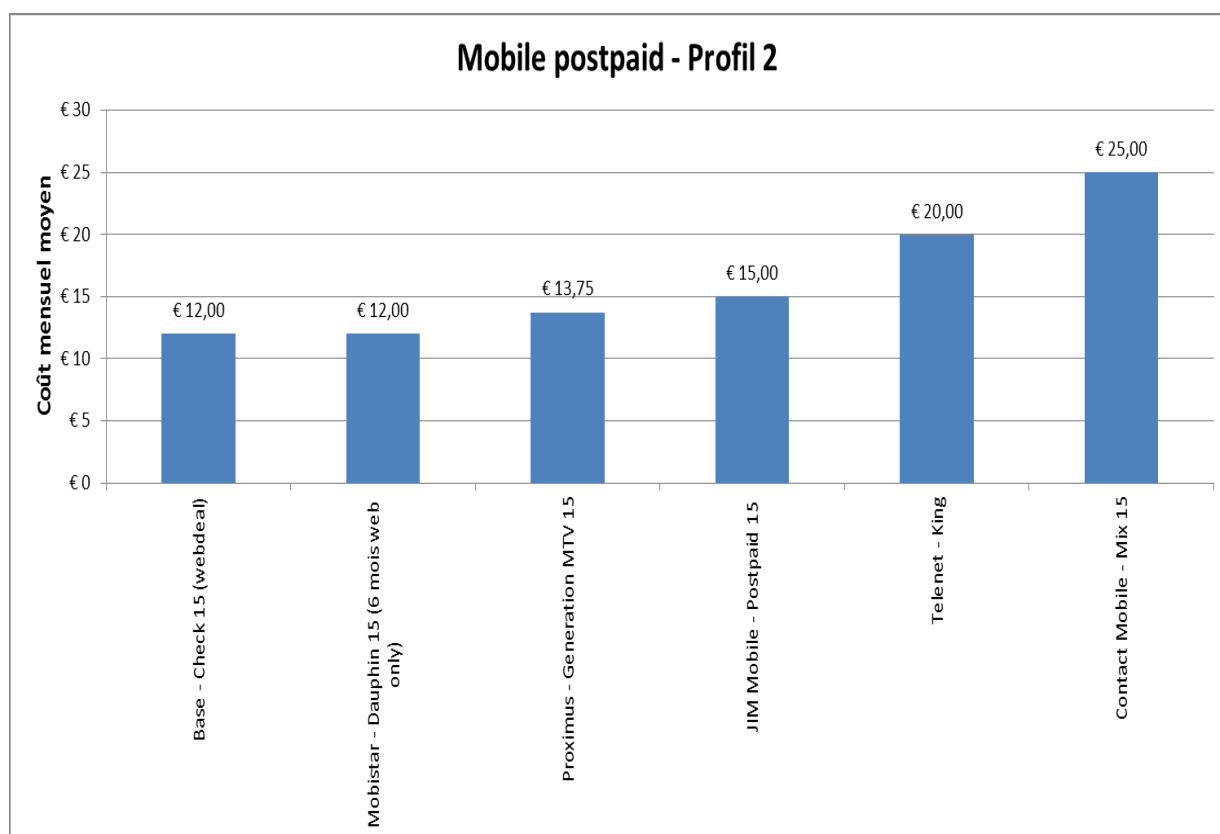


1.1.2. Profil 2 : Peu d'appels, nombreux SMS et données postpaid

1.1.2.1. Comment se définit le profil ?

Profil 2: Peu d'appels, smartphone : 60 minutes d'appels, SMS illimité, 500 MB de données							
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50%	50%	2 minutes	Illimités	500 MB
50%	On-net	30 minutes	15 minutes	15 minutes			
50%	Off-net	30 minutes	15 minutes	15 minutes			
Total		60 minutes	30 minutes	30 minutes			

1.1.2.2. Le résultat de la comparaison

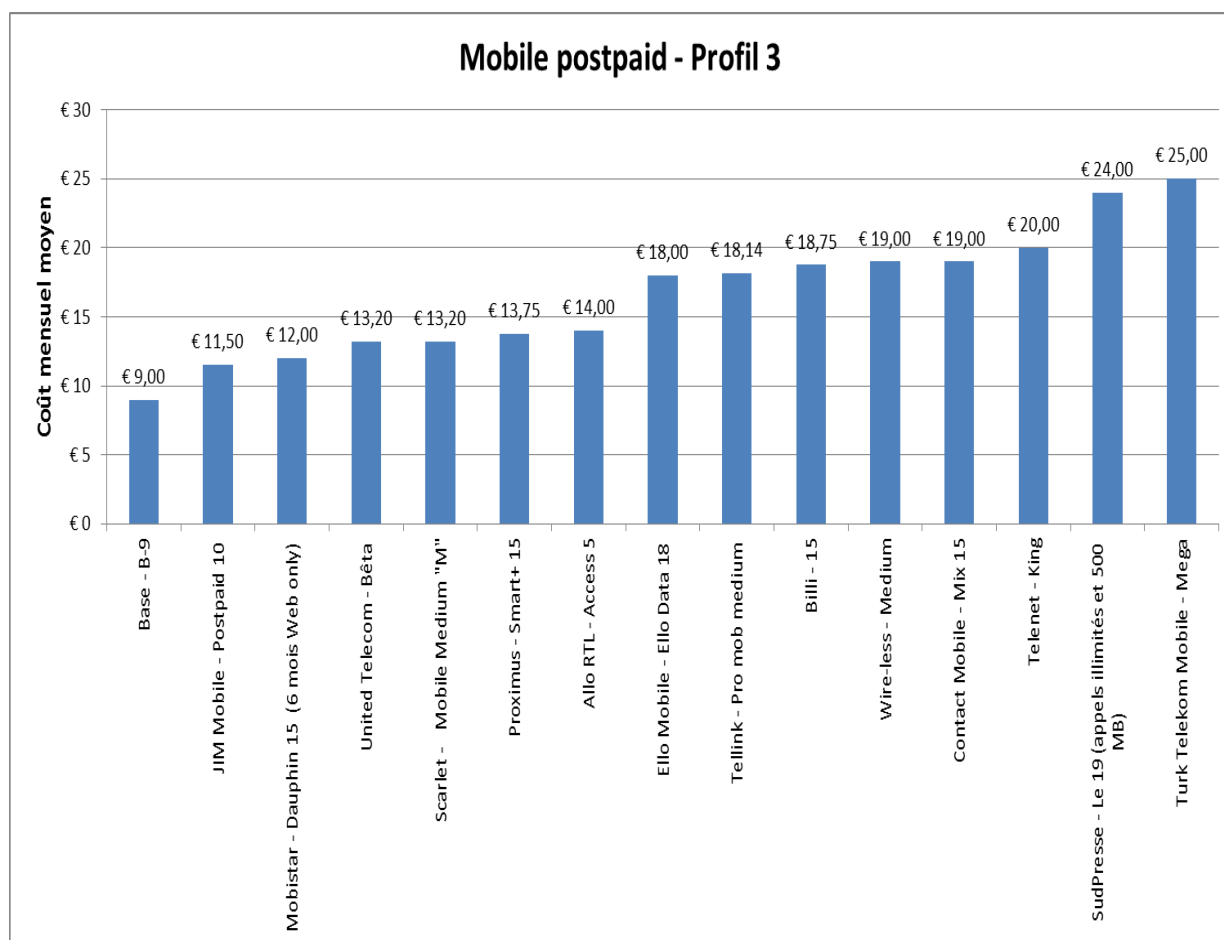


1.1.3 Profil 3 : Consommation moyenne postpaid avec données

1.1.3.1. Comment se définit le profil ?

Profil 3: Consommation moyenne : 120 minutes d'appels, 100 SMS, 50 MB de données							
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50%	50%	2 minutes	100	50 MB
50%	On-net	60 minutes	30 minutes	30 minutes			
50%	Off-net	60 minutes	30 minutes	30 minutes			
Total		120 minutes	60 minutes	60 minutes			

1.1.3.2. Le résultat de la comparaison

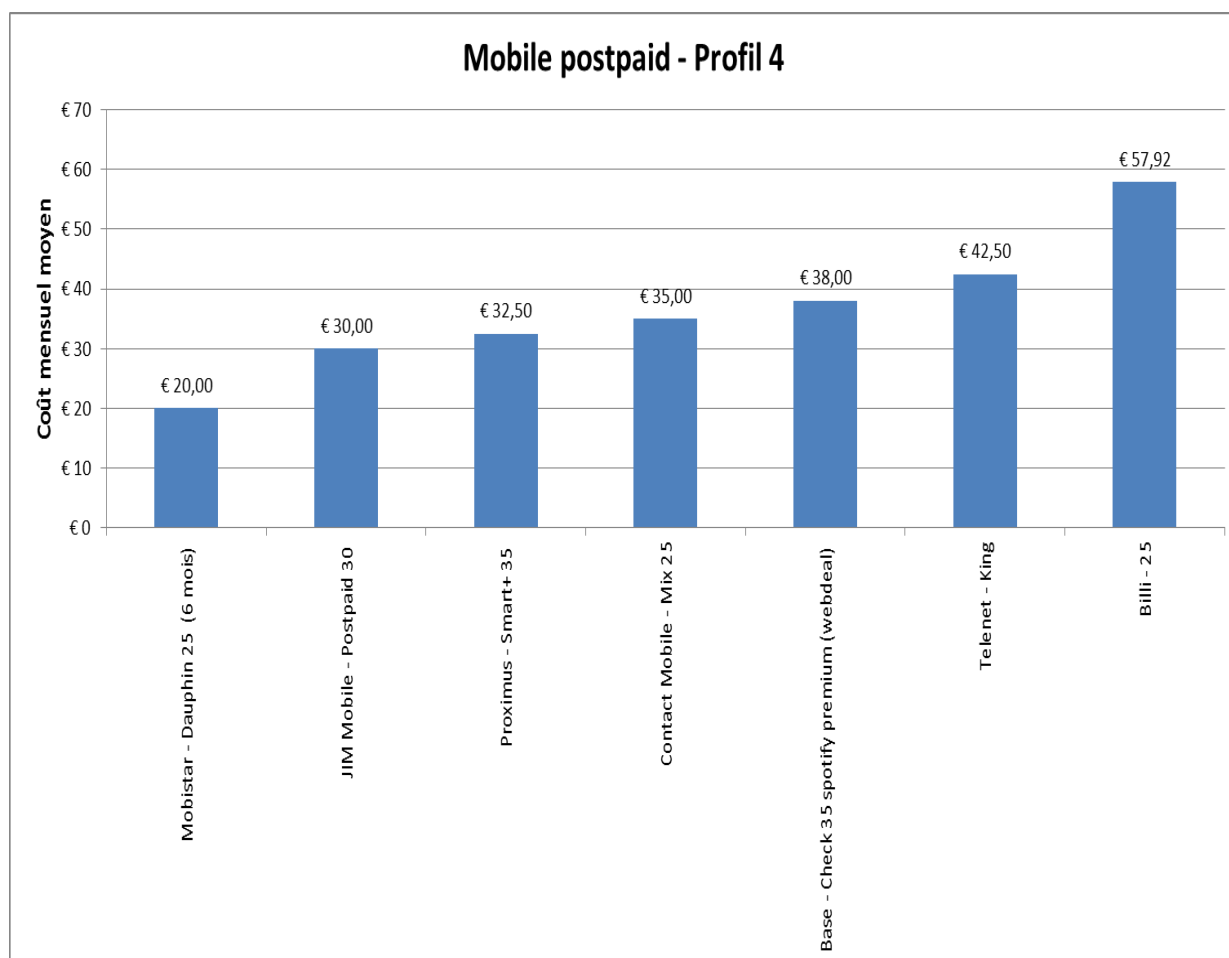


1.1.4 Profil 4 : Utilisation du smartphone postpaid

1.1.4.1. Comment se définit le profil ?

Profil 4: Utilisation du smartphone : 300 minutes d'appels, SMS illimité, 1 GB de données							
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50%	50%	2 minutes	Illimités	1 GB
50%	On-net	150 minutes.	75 minutes	75 minutes			
50%	Off-net	150 minutes.	75 minutes	75 minutes			
Total		300 minutes	150 minutes	150 minutes			

1.1.4.2. Le résultat de la comparaison



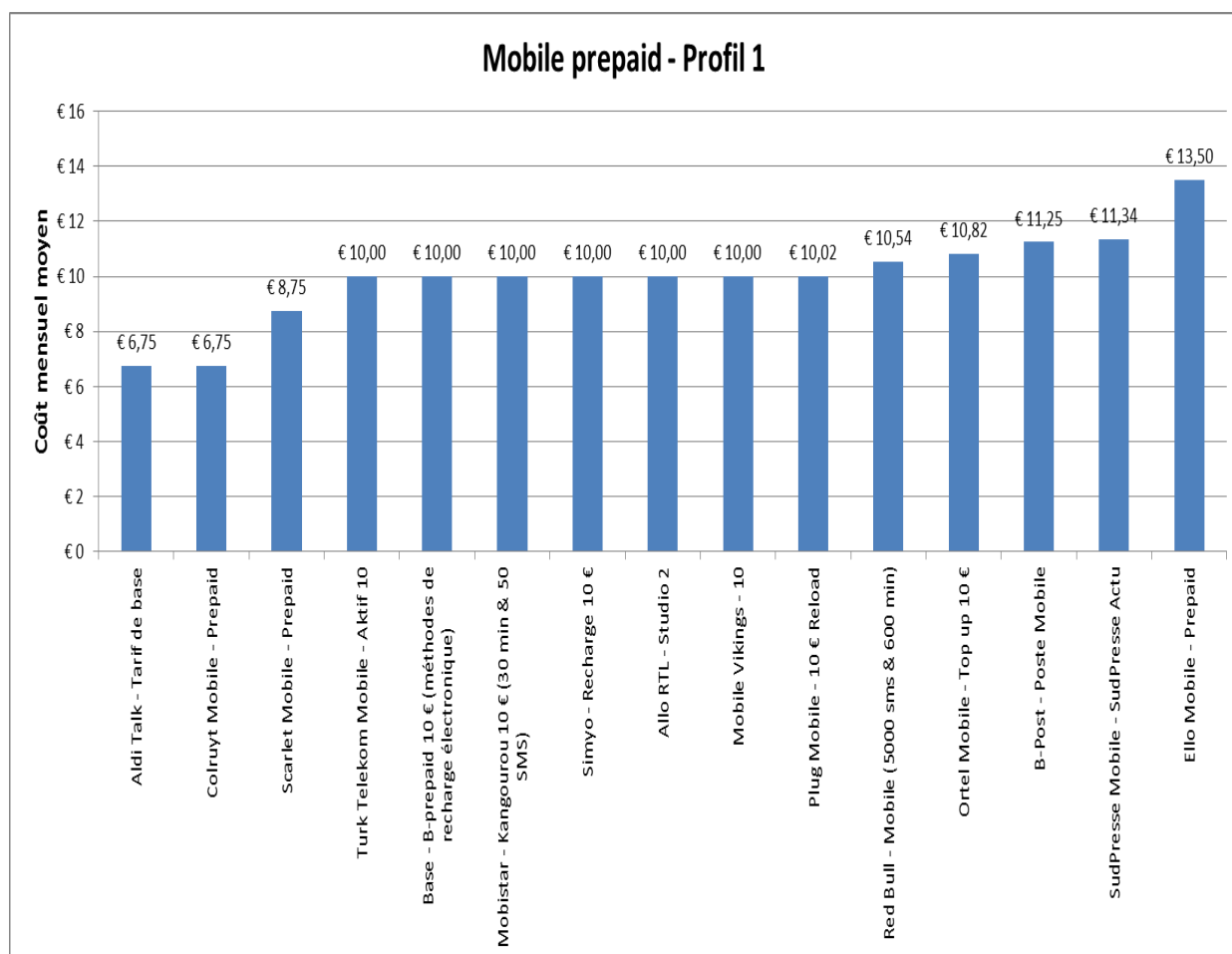
1.2. Téléphonie mobile prepaid

1.2.1. Profil 1 : Faible consommation prepaid

1.2.1.1. Comment se définit le profil ?

Profil 1: Faible consommation prepaid : 50 minutes d'appels, 50 SMS						
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS
Destination			50%	50%	2 minutes	50
50%	On-net	25 minutes	12,5 minutes	12,5 minutes		
50%	Off-net	25 minutes	12,5 minutes	12,5 minutes		
Total		50 minutes	25 minutes	25 minutes		

1.2.1.2. Le résultat de la comparaison

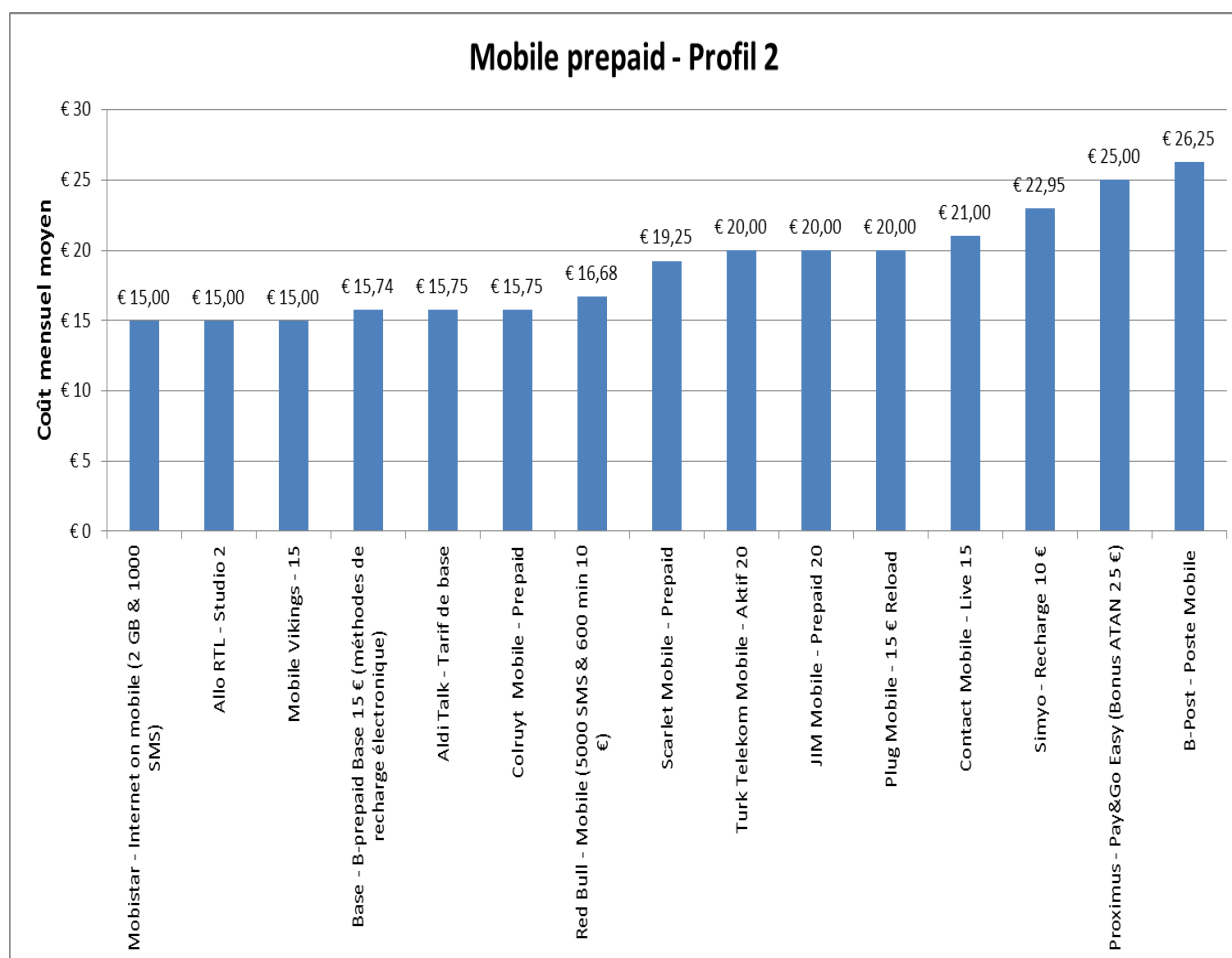


1.2.2 Profil 2 : Consommation moyenne prepaid

1.2.2.1. Comment se définit le profil ?

Profil 2: Consommation moyenne prepaid : 100 minutes d'appels, 150 SMS						
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS
Destination			50%	50%	2 minutes	150
50%	On-net	50 minutes	25 minutes	25 minutes		
50%	Off-net	50 minutes	25 minutes	25 minutes		
Total		50 minutes	50 minutes	50 minutes		

1.2.2.2. Le résultat de la comparaison

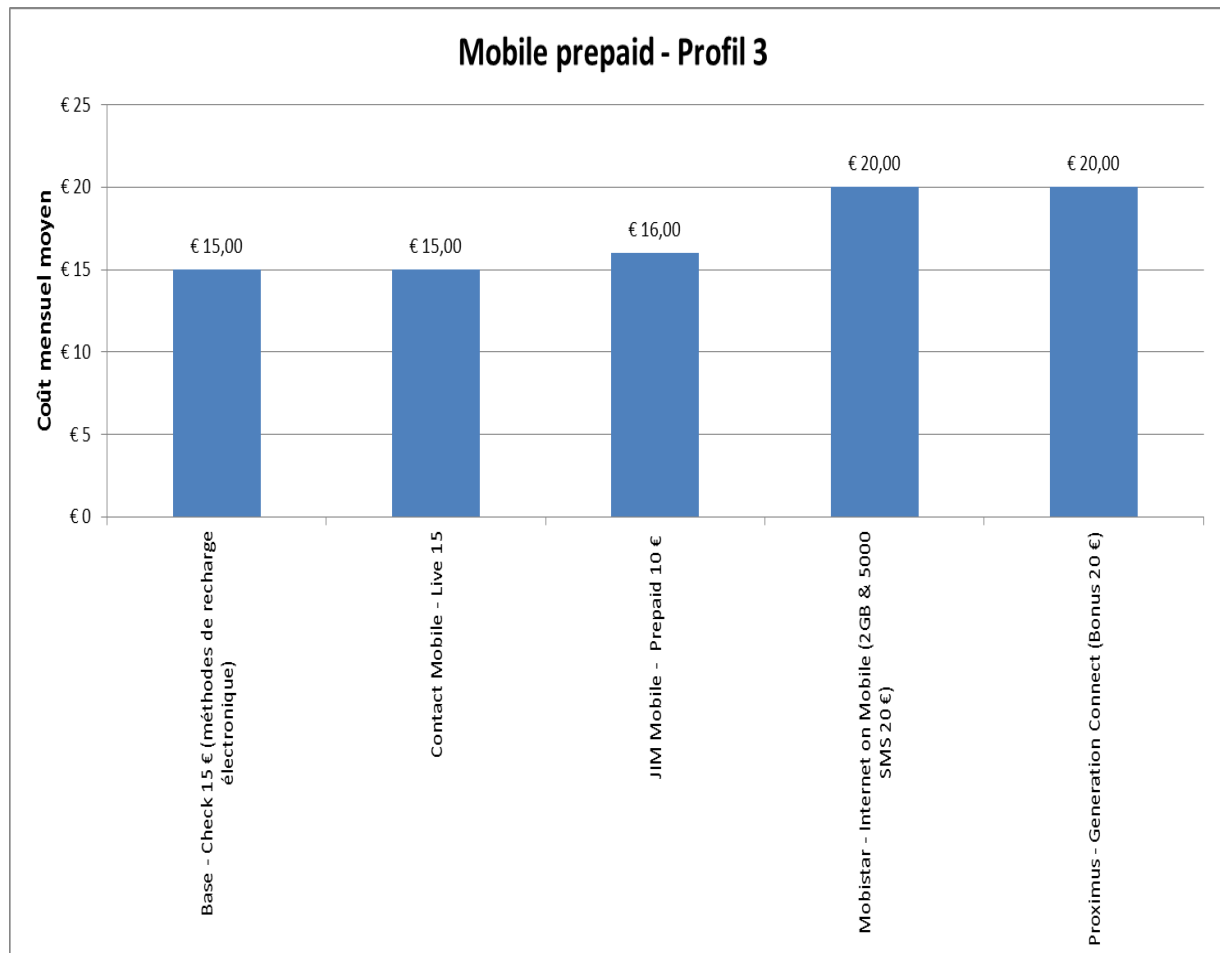


1.2.3. Profil 3 : Smartphone jeunes prepaid

1.2.3.1. Comment se définit le profil ?

Profil 3: Smartphone jeunes: 20 minutes d'appels, SMS illimités, 1GB données							
		Nombre de minutes	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50%	50%	2 minutes	Illimités	1GB
50%	On-net	10 minutes	5 minutes	5 minutes			
50%	Off-net	10 minutes	5 minutes	5 minutes			
Total		20 minutes	20 minutes	10 minutes			

1.2.3.2. Le résultat de la comparaison



2. Téléphonie fixe

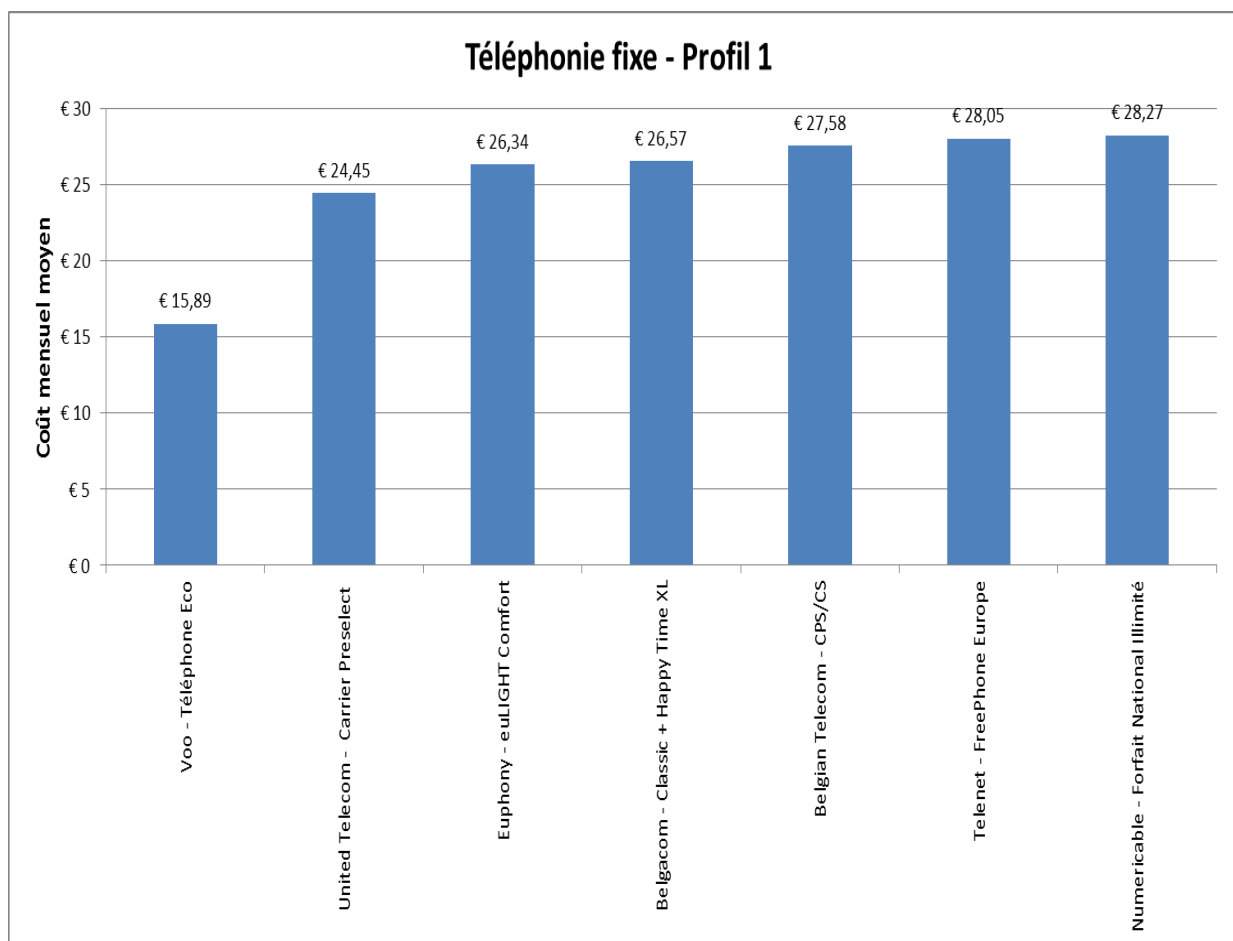
29. Cinq profils de téléphonie fixe ont été définis dans le cadre de cette comparaison: 1 profil de consommation faible (correspondant à 25 appels mensuels), 2 profils de consommation moyenne (correspondant à 70 appels mensuels) et 2 profils de consommation élevée (correspondant à 120 appels mensuels). Pour les profils de consommation moyenne et élevée, la comparaison est effectuée pour une même consommation en fonction des heures où les appels ont été passés :
- soit principalement en heures creuses c'est-à-dire durant la semaine en soirée et durant le week-end,
 - soit principalement en heures pleines c'est-à-dire durant la journée en semaine.
30. Des hypothèses ont également été faites sur la répartition des appels vers les postes fixes et vers les postes mobiles. La durée moyenne d'un appel vers un poste fixe est estimée à 5 minutes tandis que la durée moyenne d'un appel vers un poste mobile est estimée à 2 minutes.
31. Les tarifs pour les appels internationaux ne sont pas pris en considération dans cette comparaison.
32. Les plans de téléphonie fixe de type VoIP (=Voice over IP) ne pouvant actuellement pas être encodés dans le simulateur tarifaire, ceux-ci ne sont pas pris en considération dans cette comparaison.

2.1 Profil 1 : Faible consommation

2.1.1. Comment se définit le profil ?

Profil 1: Faible consommation (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
60%	Fixe	15	40%	60%	5
40%	Mobile	10	55%	45%	2

2.1.2. Le résultat de la comparaison

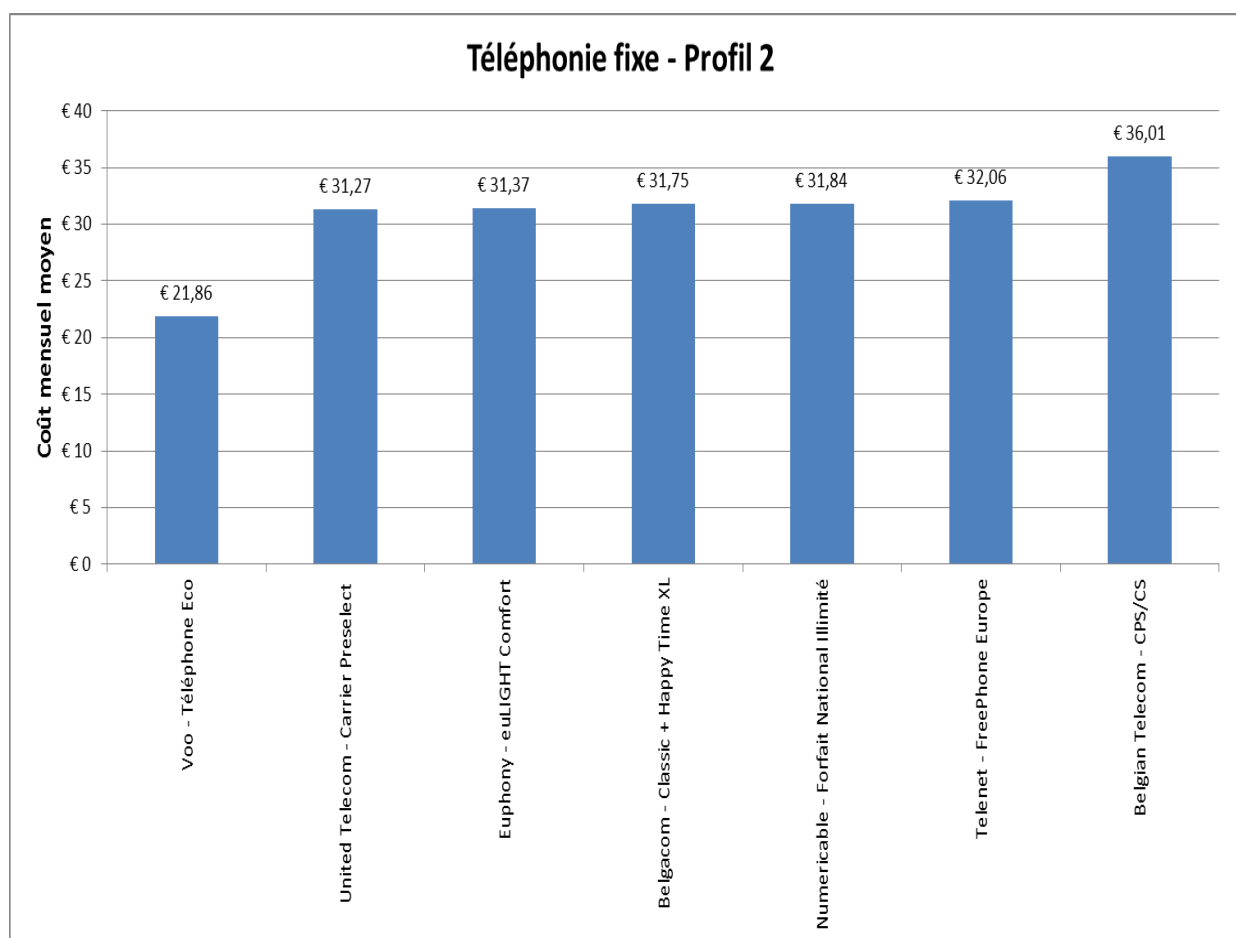


2.2. Profil 2 : Consommation moyenne, heures creuses et week-end

2.2.1. Comment se définit le profil ?

Profil 2: Consommation moyenne, heures creuses et durant le week-end (70 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
75%	Fixe	53	30%	70%	5
25%	Mobile	17	35%	65%	2

2.2.2. Le résultat de la comparaison

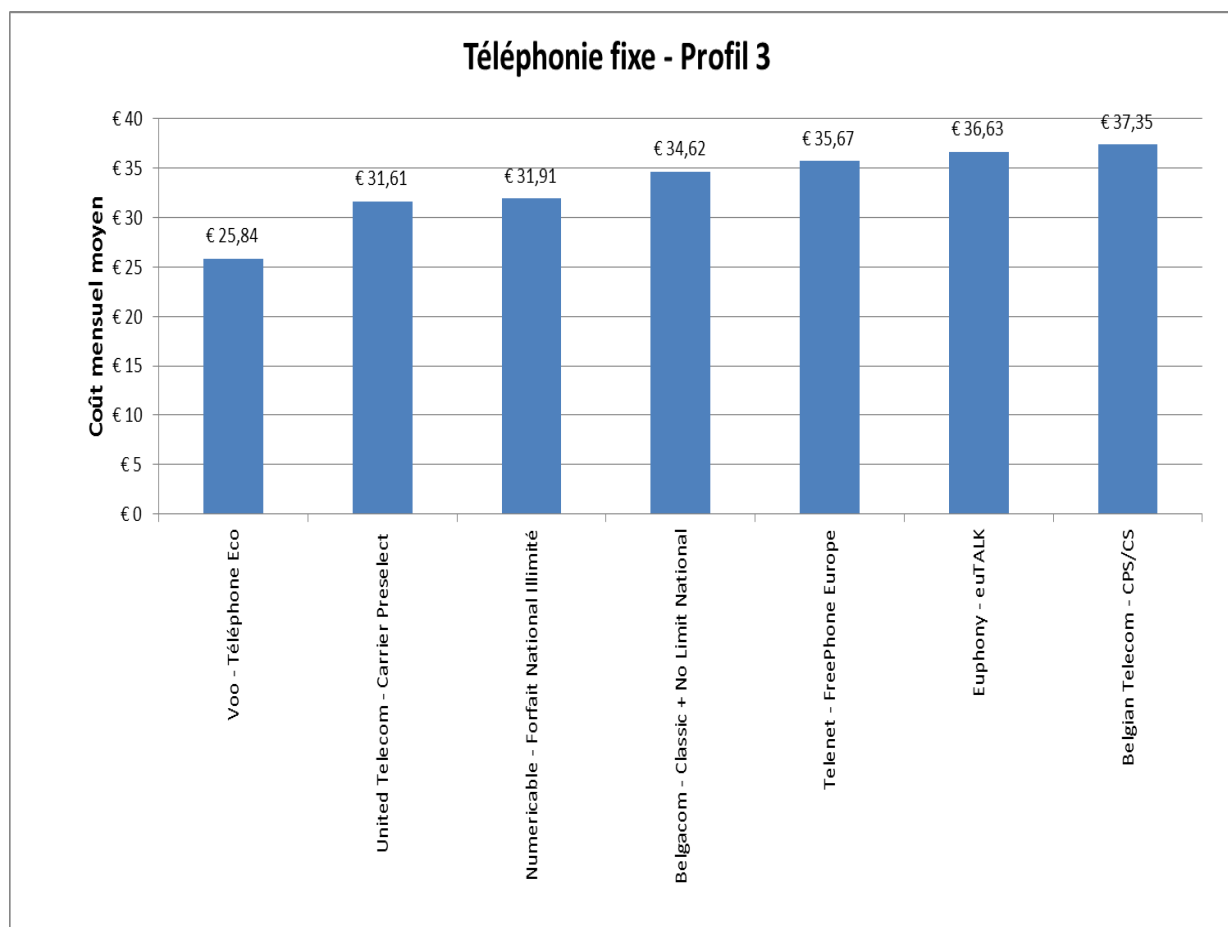


2.3. Profil 3 : Consommation moyenne, en journée durant la semaine

2.3.1. Comment se définit le profil ?

Profil 3: Consommation moyenne, principalement en journée durant la semaine (70 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
75%	Fixe	53	60%	40%	5
25%	Mobile	17	60%	40%	2

2.3.2. Le résultat de la comparaison

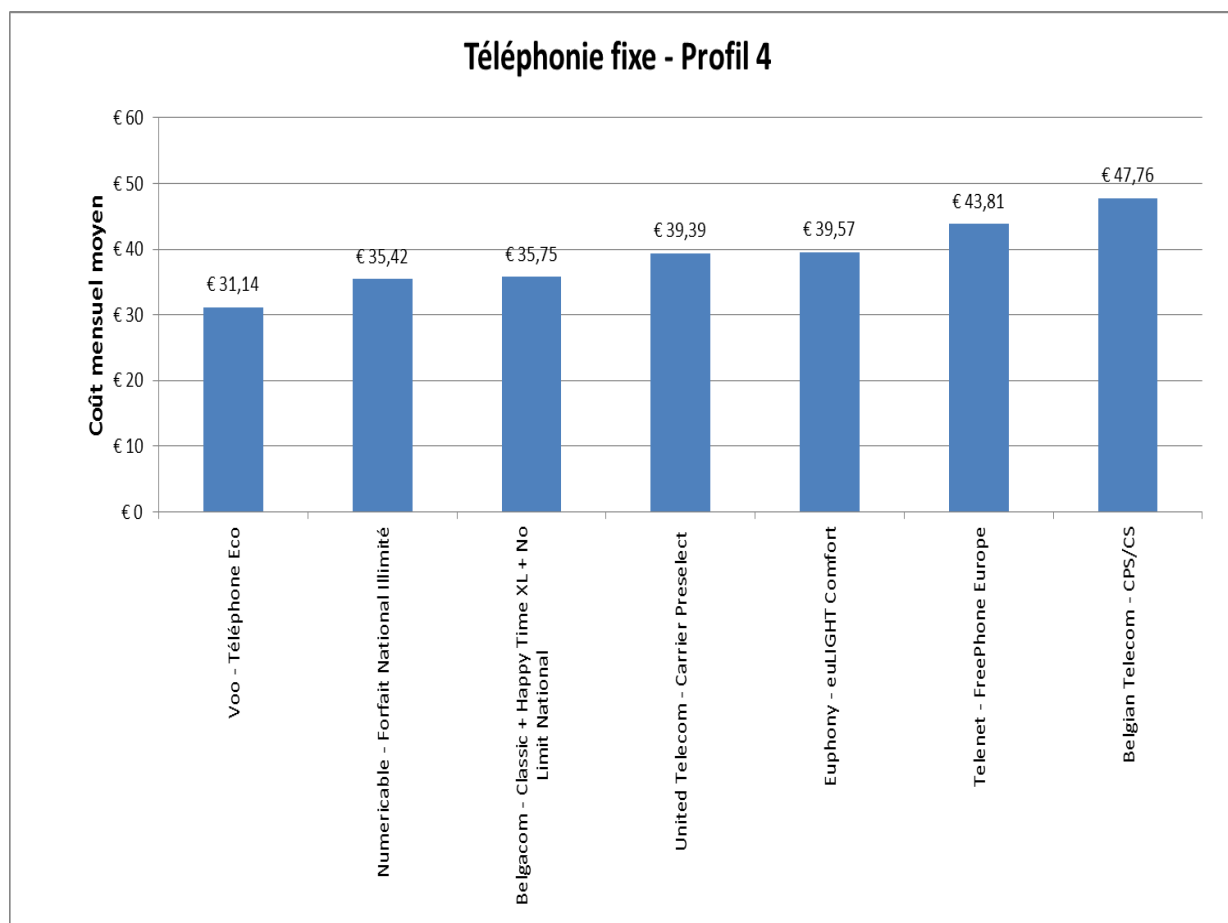


2.4. Profil 4 : Consommation élevée, heures creuses et week-end

2.4.1. Comment se définit le profil ?

Profil 4: Consommation élevée, heures creuses et durant le week-end (120 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
75%	Fixe	90	30%	70%	5
25%	Mobile	30	35%	65%	2

2.4.2. Le résultat de la comparaison

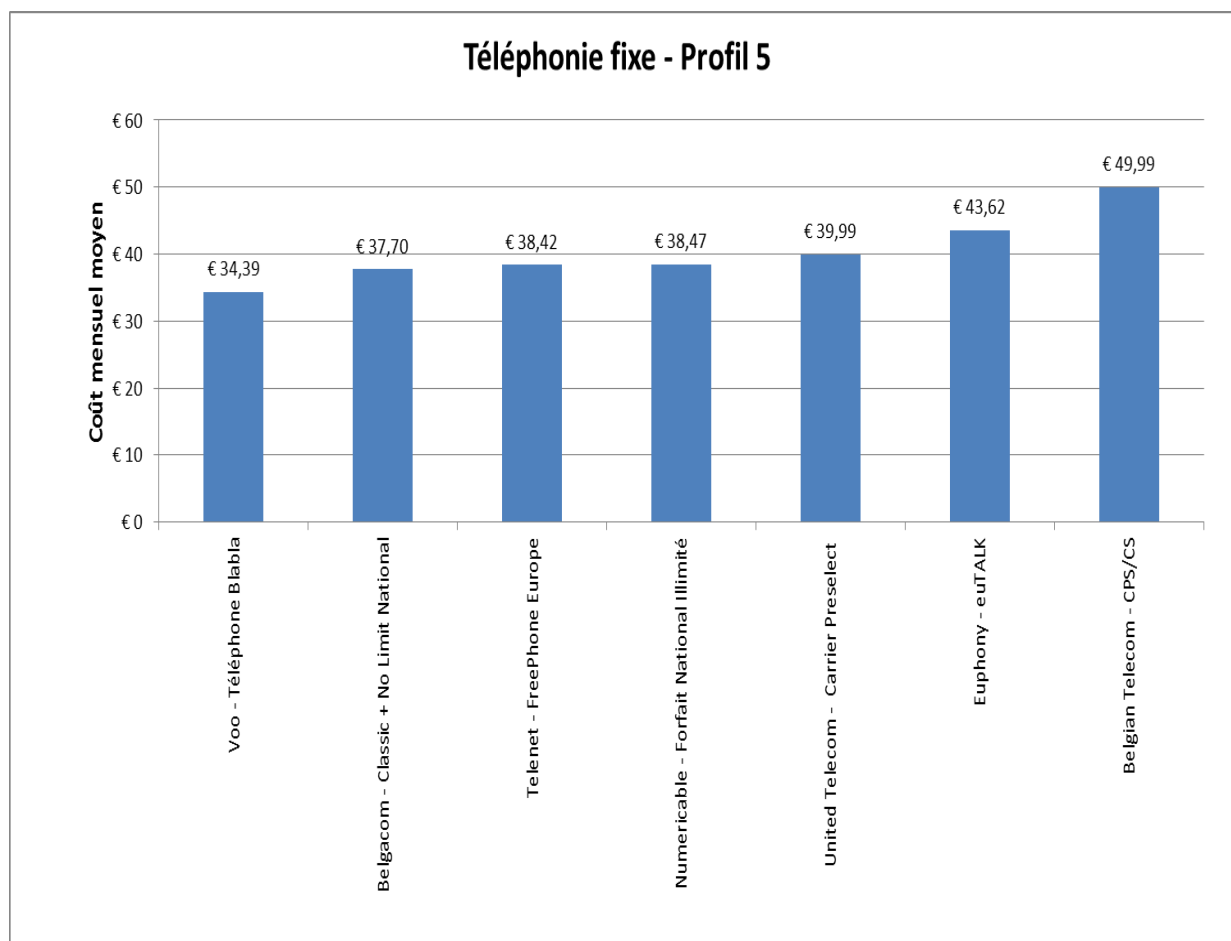


2.5. Profil 5 : Consommation élevée, en journée durant la semaine

2.5.1. Comment se définit le profil ?

Profil 5: Consommation élevée, principalement en journée durant la semaine (120 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
75%	Fixe	90	60%	40%	5
25%	Mobile	30	60%	40%	2

2.5.2. Le résultat de la comparaison



3. Internet fixe (postpaid)

33. Dans le cadre de cette comparaison, quatre profils ont été définis pour l'accès large bande sur la base des exigences de l'utilisateur en matière de vitesse et de volume.
34. Les différents profils étudiés sont les suivants : le premier profil ne demande aucune spécification particulière, le deuxième profil spécifie que la vitesse demandée doit être au minimum de 20 Mbps. Le troisième profil couple une vitesse minimale de 20 Mbps à un volume de minimum 50 GB. Enfin, le dernier profil exige une vitesse minimale de 100 Mbps et un volume minimum de 100 GB.
35. Pour les produits d'accès large bande à l'Internet, seules les vitesses nominales annoncées par les différents opérateurs ont été prises en compte. Les résultats présentés dans cette comparaison ne préjugent en aucune manière des vitesses réelles dont les utilisateurs peuvent bénéficier en pratique auprès des différents fournisseurs d'accès.
36. En ce qui concerne l'accès large bande, seuls les plans internet fixe postpaid font l'objet de cette comparaison nationale.
37. Ce tableau récapitulatif permet de se faire une opinion sur les besoins en termes de volume et de vitesse en fonction des usages :

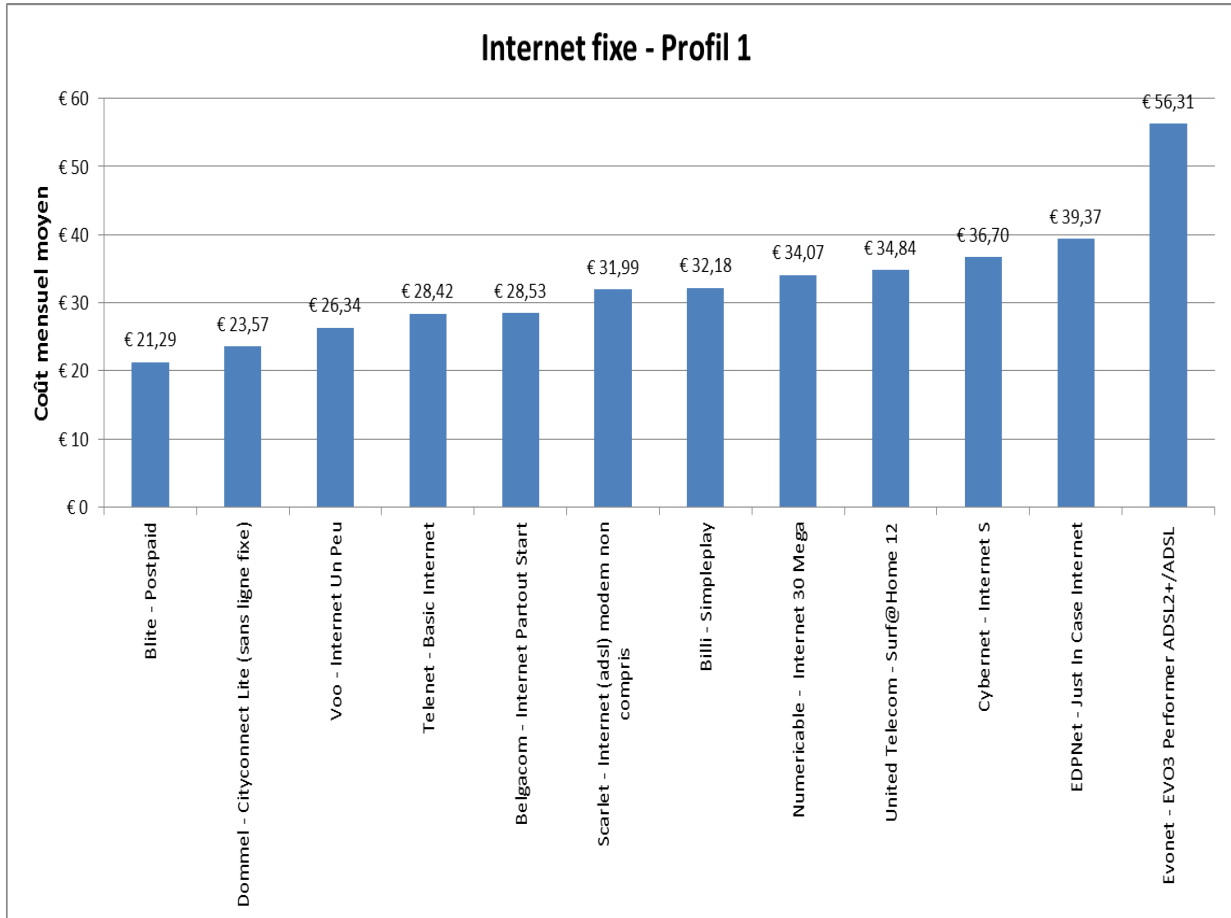
Usage du web	Vitesse théorique de téléchargement			
	2 Mbps	8 Mbps	24 Mbps	50 Mbps
Télécharger une page web sur un site (250 kB)	1 seconde	0,3 secondes	0,1 seconde	< 0,1 seconde
Télécharger un morceau de musique (5 MB)	21 secondes	5 secondes	2 secondes	1 seconde
Télécharger un clip vidéo (25 MB)	1 minute 45 secondes	26 secondes	9 secondes	4 secondes
Télécharger un film de basse qualité (750 MB)	52 minutes	13 minutes 6 secondes	4 minutes 22 secondes	2 minutes
Télécharger un film de qualité DVD (4 GB)	4 heures 48 minutes	1 heure 11 minutes	24 minutes	11 minutes

3.1. Profil 1 : Faible consommation

3.1.1. Comment se définit le profil ?

Profil 1 : Faible consommation	Aucune exigence
--------------------------------	-----------------

3.1.2. Le résultat de la comparaison



3.2. Profils 2 et 3 : Consommation moyenne

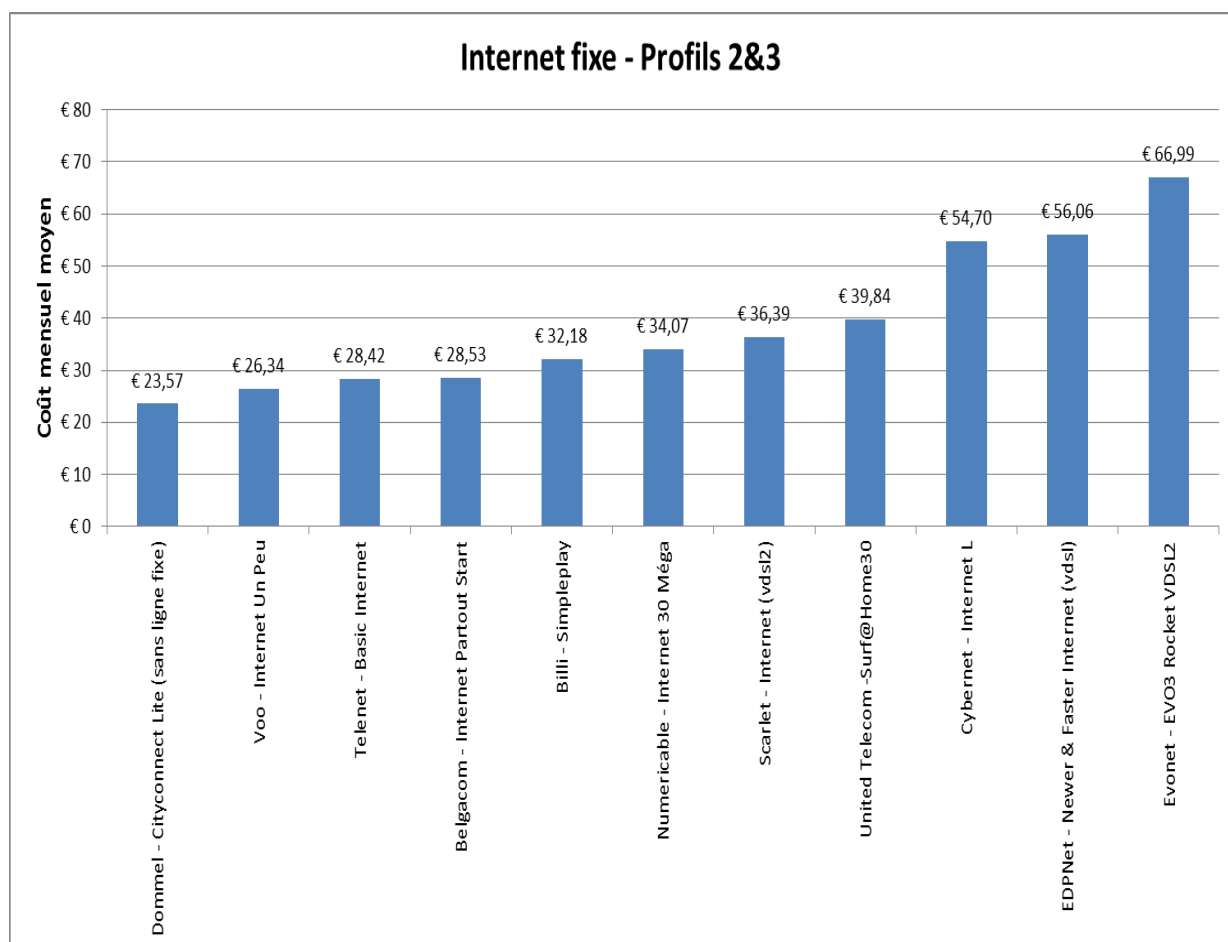
38. Etant donné que les résultats des profils 2 et 3 sont identiques, ils sont représentés ensemble ci-dessous.

3.2.1. Comment se définit le profil ?

Profil 2 : Consommation moyenne	Vitesse minimale de 20 Mbps Pas d'exigence en matière de volume
Offres qui ont pour cible les utilisateurs finals qui font un usage moyen d'internet	

Profil 3 : Consommation moyenne	Vitesse minimale de 20 Mbps Volume minimal de 50 GB
Offres qui ont pour cible les utilisateurs finals qui font un usage moyen d'internet	

3.2.2. Le résultat de la comparaison

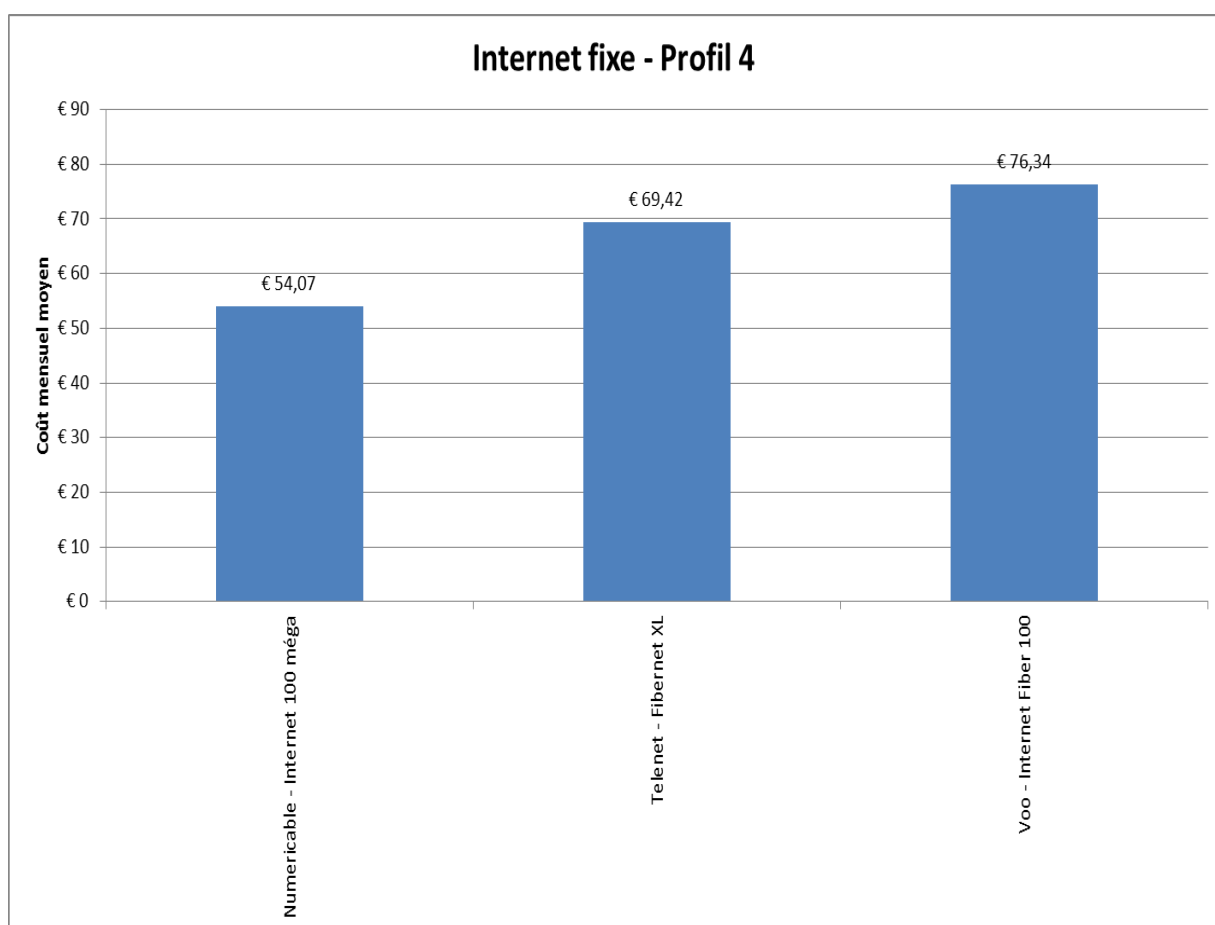


3.3 Profil 4 : Consommation élevée

3.3.1. Comment se définit le profil ?

Profil 4 : Consommation élevée	Vitesse minimale de 100 Mbps Volume minimal de 100 GB
Offres avec la vitesse la plus élevée sur le marché destinées aux utilisateurs qui font un usage intensif d'internet	

3.3.2. Le résultat de la comparaison



4. Pack triple play fixe

39. Dans le cas des packs, il n'est tenu compte, comme dans le simulateur tarifaire, que des produits combinés qui sont effectivement commercialisés en tant que packs par les opérateurs, c'est-à-dire qui font l'objet d'une description commerciale claire sur le site de l'opérateur. Semblablement, la possibilité d'éventuellement combiner des produits de différents fournisseurs est exclue de l'analyse.

4.1 Profils 1, 2 et 3 : Consommation faible à moyenne avec OU sans exigence en matière de volume

40. Etant donné que les résultats des profils 1, 2 et 3 sont identiques, ils sont représentés ensemble ci-dessous.

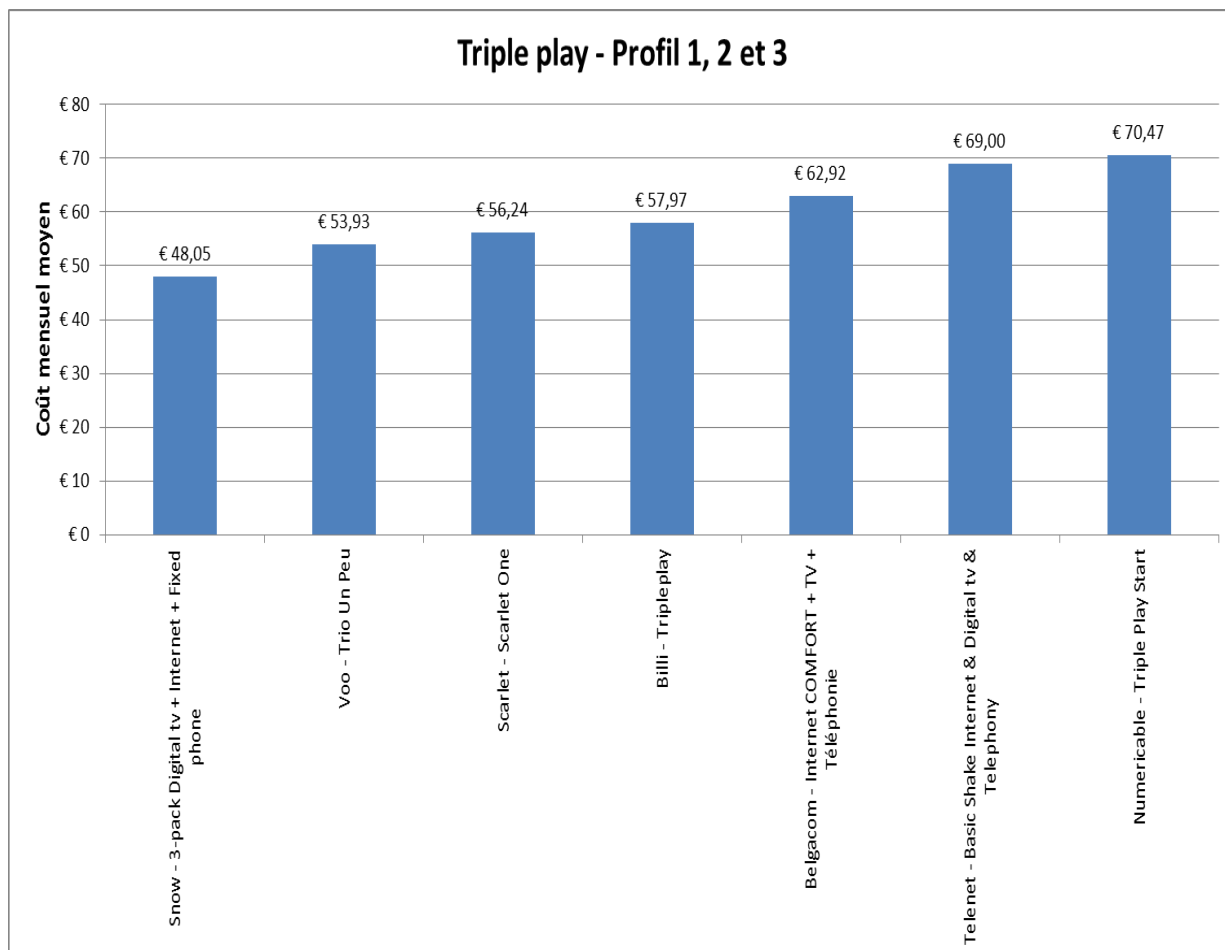
4.1.1. Comment se définit le profil ?

Profil 1					
Partie téléphonie fixe du pack : Faible consommation (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
60%	Fixe	15	40%	60%	5
40%	Mobile	10	55%	45%	2
Partie internet fixe du pack : Offre de base					
Aucune exigence					
Partie TV du pack					
Aucune exigence					

Profil 2					
Partie téléphonie fixe du pack : Faible consommation (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
60%	Fixe	15	40%	60%	5
40%	Mobile	10	55%	45%	2
Partie internet fixe du pack : Offre de base					
Vitesse minimale de 20 Mbps, pas d'exigence en matière de volume: Offres qui ont pour cible les utilisateurs finals qui font un usage moyen d'internet					
Partie TV du pack					
Aucune exigence					

Profil 3					
Partie téléphonie fixe du pack : Faible consommation (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
60%	Fixe	15	40%	60%	5
40%	Mobile	10	55%	45%	2
Partie internet fixe du pack : Consommation moyenne					
Vitesse minimale de 20 Mbps, Volume minimal de 50 GB: Offres qui ont pour cible les utilisateurs finals qui font un usage moyen d'internet					
Partie TV du pack					
Aucune exigence					

4.1.2. Le résultat de la comparaison



4.4 Profil 4 : Consommation élevée

4.4.1 Comment se définit le profil ?

Profil 4					
Partie téléphonie fixe du pack : Faible consommation (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses Week-end	Durée d'un appel
60%	Fixe	15	40%	60%	5
40%	Mobile	10	55%	45%	2
Partie internet fixe du pack: Consommation élevée					
Vitesse minimale de 100 Mbps, Volume minimal de 100 GB: Offres avec la vitesse la plus élevée sur le marché destinées aux utilisateurs qui font un usage intensif d'internet					
Partie TV du pack					
Aucune exigence					

4.4.2. Le résultat de la comparaison

